



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

Communiqué de presse

Publication immédiate

Soirée d'information et de consultation sur le projet de minicentrale à Val-Jalbert La population contribue à l'évaluation environnementale du projet

Chambord, le 1^{er} mars 2011 –La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean est satisfaite de la participation et de l'intérêt soutenu démontré par les citoyens et parties prenantes intéressées, hier soir à la salle communautaire de Chambord, à l'occasion de l'assemblée d'information et de consultation sur le projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert.

En effet, plus de 60 personnes ont pu s'informer, questionner et contribuer positivement au processus participatif d'évaluation environnementale initié volontairement par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean.

Les participants ont pu d'abord s'informer à propos du projet de la Société et, dans un deuxième temps, poser des questions et émettre des préoccupations et commentaires quant au projet, à la procédure d'évaluation environnementale et à la proposition de processus de préconsultation.

« Nous voulions encourager la participation citoyenne et avons pris les moyens nécessaires pour rejoindre le maximum de gens. Ce soir, nous sommes heureux du résultat. La mobilisation et l'intérêt manifestés témoignent d'une appropriation de ce projet communautaire par la population. C'est donc avec optimisme que nous entreprenons les prochaines étapes du processus de préconsultation », a déclaré M. Denis Taillon, porte-parole du projet et président du conseil d'administration de la Société.

La présentation de la Société a permis aux participants de prendre connaissance du projet et des informations contenues dans la version préliminaire de l'étude d'impact sur l'environnement. À cet égard, grâce à l'information puisée à partir des activités d'information tenues à l'automne 2009, au travail de l'agent de liaison communautaire et la contribution de la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert, un acteur important en ce qui a trait au volet d'intégration du projet, les principales préoccupations identifiées et analysées dans l'étude d'impact portent sur :

- L'intégration harmonieuse au site de Val-Jalbert
- L'intégration visuelle des infrastructures
- Les retombées et bénéfices pour la collectivité
- L'aspect visuel de la chute
- L'habitat du poisson
- La conservation du patrimoine archéologique

Lors de la période de questions et d'échanges, les interventions citoyennes ont amené la Société à s'engager, à bonifier et à préciser certains aspects de son projet. « Le processus de préconsultation que nous avons développé favorise une participation active et éclairée. C'est une démarche engageante où nous communiquons de façon transparente sur les enjeux du projet et où nous considérons l'apport citoyen comme un outil essentiel nous permettant de bonifier l'évaluation environnementale et, ce faisant, le projet en lui-même », de signifier Mme Linda Langlais, directrice générale de la Société.

Le processus de préconsultation se poursuivra dans le cadre d'ateliers de travail thématiques, où les experts œuvrant à l'étude d'impact répondront aux questions pointues des participants. L'inscription à ces ateliers, aussi prévus à la salle communautaire de Chambord, est obligatoire. Le contenu proposé est :

Atelier 1 : Raison d'être et infrastructures proposées

Le jeudi 10 mars 2011, 19h00

- La justification du projet : le développement des énergies renouvelables en tant que levier de développement économique.
- Les infrastructures proposées : la description et le fonctionnement des constructions intégrées au projet.

Atelier 2 : Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

Le jeudi 31 mars 2011, 19h00

- Les impacts environnementaux et sociaux liés au développement du projet.
- Les mesures d'atténuation, les études menées sur le terrain et les mesures de collaboration et de contribution au milieu.

La préconsultation sur le projet de minicentrale à Val-Jalbert s'inscrit dans la volonté affichée de la Société de soutenir la mise en place de pratiques exemplaires en regard au développement durable et à la communication visant à favoriser l'acceptabilité sociale. « La Société a démontré au cours de la dernière année qu'elle est un organisme fiable qui respecte ses obligations, remplit ses engagements et qui fait les choses autrement », d'indiquer M. Taillon. « Autant sur le plan environnemental que social, nous entendons mettre en place une série de mesures qui répondra aux attentes des autorités et de la communauté », de compléter ce dernier.

Pour de plus amples détails sur le projet et le processus de préconsultation, la population est invitée à communiquer avec M. Alexandre Gauthier par téléphone au (418) 275-4262 poste 229 ou par courriel à agauthier@energievertelsj.ca. Il est aussi possible de consulter le site internet de la Société au www.energievertelsj.ca où la fiche d'information et de consultation sur le projet peut être téléchargée.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives.

Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin dernier, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Ouatouchouan à Val-Jalbert et de la 11^e chute de la rivière Mistassini.

Source : M. Denis Taillon
Président du conseil d'administration
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Entrevues : Alexandre Gauthier
Agent de liaison communautaire

Travail : (418) 275-4262 poste 229

Cellulaire : (418) 637-0530

Courriel : agauthier@energievertelsj.ca